

Données de santé et périmètre — ce qui est tranché, et ce qui ne l'est pas

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Dossier de cadrage du pilote, journal des accès, registre des habilitations · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Cette pièce dit AUSSI ce qui n'est pas réglé. Le pilote tourne en inférence locale ; rien n'est hébergé à l'extérieur de l'établissement, et l'hébergement des données de santé reste une décision de cadrage à arrêter avant toute mise en service.**

Ce qui est vrai aujourd'hui sur ce pilote — et vérifiable

Point	État	Comment il se vérifie
Lieu d'exécution de l'agent	Machine du service, inférence locale	Inventaire matériel, adresse de la machine, absence de flux sortant
Dictée	Traitée localement	Journal réseau : aucun flux sortant pendant la dictée
Mise en forme des transmissions	Traitée localement	Journal réseau

Point	État	Comment il se vérifie
Lecture des ordonnances reçues	Traitée localement	Journal réseau
Envoi des demandes au prescripteur	Messagerie sécurisée de santé de l'établissement	Journal d'envoi, après validation infirmière
Hébergement externe de données de santé	Aucun	Il n'y a rien à héberger ailleurs

Ce qui n'est pas tranché — et qui le sera avant, jamais après

Question ouverte	Ce qui la rouvrirait	Quand elle se tranche
Exigence HDS pour l'hébergement de données de santé	Un accès depuis l'extérieur de l'établissement : astreinte depuis le domicile, accès du médecin coordonnateur, sauvegarde externalisée	AVANT l'ouverture de l'accès, au cadrage — jamais après la mise en service
Extension aux transmissions des aides-soignants	22 utilisateurs supplémentaires au lieu de 5	Revue du périmètre d'accès préalable, chiffrée dans le bilan
Lecture des comptes rendus d'hospitalisation	Documents produits hors de l'établissement	Revue du périmètre de données préalable

Ce document ne dit pas que la question HDS est réglée, parce qu'elle ne l'est pas. Elle a été traitée sur ce pilote en la faisant disparaître — rien ne sort — et non en y répondant. Un fournisseur qui affirmerait le contraire vous exposerait précisément là où vous croyez être couvert.

Ce qui tient le secret, indépendamment de l'hébergement — art. L1110-4

Garantie	Réglage effectif	Comment elle se contrôle
Accès par rôle	Un aide-soignant ne voit pas ce qu'un infirmier voit ; le médecin coordonnateur voit ce qui relève de sa mission	Registre des habilitations, revue trimestrielle
Partage limité au strictement nécessaire	Une demande au prescripteur porte la zone concernée, pas le dossier	Modèle de demande, journal des envois
Journalisation des accès au dossier	Nom, heure, résident consulté	Journal consultable par l'infirmière coordinatrice
Chiffrement au repos et en transit	Disque de la machine du service, messagerie sécurisée de santé	Configuration, audit d'exploitation
Aucune mutualisation	Environnement strictement dédié à l'établissement	Inventaire, absence de tenant partagé
Aucune mesure nominative des soignants	Corrections et écarts comptés par motif	C'est ce comptage par motif qui a produit les 261 reprises publiées

Pourquoi l'absence d'indicateur par soignant n'est pas une pudeur mais un réglage : un taux de correction par infirmier deviendrait un objectif ; l'objectif ferait baisser les corrections déclarées, pas les erreurs ; et le service perdrait le seul signal qui a permis de trouver l'erreur des 261 reprises. L'exception, et elle n'en est pas une : qui VALIDE une transmission est nommé, avec la date et l'heure — une validation n'est pas un compteur, c'est une signature.

Revue de périmètre et de cadrage conduite avec la direction et l'infirmière coordinatrice, le : _____

et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.